



**Jean-Charles Bédague,
Michelle Bubenicek
et Olivier Poncet (dir.)**

L'École nationale des chartes

Deux cents ans au service de l'Histoire. Gallimard, « Hors-série connaissance », 2020, 192 pages illustrées, 26 €.

■ On peut feuilleter ce livre illustré comme on feuillette un album de photos de famille. Mais le lecteur curieux qui s'attarde un peu y découvre à la fois une généalogie de la science historique contemporaine et la genèse du corps des archivistes paléographes qui, plus fortement qu'on ne le pense d'habitude, compte depuis deux siècles dans la vie culturelle, mais aussi politique et administrative, voire diplomatique, de notre pays. Au départ, la nécessité d'avoir un personnel compétent pour lire et classer les archives regroupées hâtivement dans des dépôts lors de la Révolution. Dès 1821, mais surtout après 1829, une formation se met en place, très rigoureuse dans l'approche des documents. Elle bénéficie et participe de la formidable expansion des études historiques qui caractérise le XIX^e



siècle, et les chartistes connaissent leur heure de gloire (au moins rétrospective) avec l'expertise des écritures qui allaient permettre d'innocenter le capitaine Dreyfus. Mais ce sont les techniques et les méthodes nécessaires à l'étude du Moyen Âge qui ont fait la réputation internationale de l'École des chartes. Or, parallèlement, les chartistes se sont constitués très tôt en Société de l'École des chartes et ils sont devenus fonctionnaires de l'État, chargé des archives, des bibliothèques et de bien des institutions de conservation du patrimoine. Depuis les années 1950, la professionnalisation a fait glisser les études vers les époques modernes et contemporaines et opéré le passage des chartes au numérique. Cette histoire est ici présentée en un style alerte et sympathique, mais critique, en bonne méthode chartiste.

■ Michel Sot